



COMMUNIQUE DE PRESSE

Poitiers, le 18 décembre 2017

Moins de CO₂ pour nos transports ? L'ADEME Nouvelle-Aquitaine accompagne les professionnels

Les émissions de gaz dans l'atmosphère sont directement impliquées dans le changement climatique. En 2015, la France a émis 470 millions de tonnes de gaz à effet de serre, dont 29% ont été générées par le seul secteur des transports, et plus principalement par le transport routier.

Pour réduire ces émissions, l'ADEME accompagne depuis plusieurs années les professionnels, et notamment ceux du transport routier. Le jeudi 14 décembre, au cours de la rencontre régionale que l'ADEME Nouvelle-Aquitaine consacre chaque année à ce sujet, le programme « *Objectif CO₂, les transporteurs s'engagent* » (1) a été mis l'honneur. Le 15 décembre, c'était au tour du « *Challenge de la Mobilité* » (2) et plus particulièrement de l'implication du CHU de Bordeaux.

1. Objectif CO₂ : restons précurseurs en Nouvelle-Aquitaine !

Organisée en partenariat avec la DREAL Nouvelle-Aquitaine, la rencontre régionale annuelle du programme « *Objectif CO₂, les transporteurs s'engagent* » a réuni plus de 100 participants à l'ancienne caserne de Gendarmerie de Libourne. En présence du maire M. Philippe Plisson, de M. Lionel Poitevin, directeur régional de l'ADEME Nouvelle-Aquitaine et de Mme Isabelle Lasmoles, directrice adjointe de la DREAL Nouvelle-Aquitaine, les responsables d'une centaine d'entreprises ont pu s'informer sur l'actualité réglementaire, échanger sur l'utilisation des bio-carburants (dont le bio-éthanol) et participer à une démonstration de véhicules.

15 nouvelles entreprises ont officiellement rejoint le programme, portant à 192 le nombre total d'entreprises régionales signataires : 180 ont signé une Charte d'engagement sur 3 ans, 12 se sont soumises à un audit externe permettant de décrocher un label. Les entreprises signataires de la Charte s'engagent à mettre en œuvre un programme d'actions concrètes autour de 4 axes : le véhicule et le matériel ; le carburant ; le personnel ; l'organisation.

Des actions simples permettent d'obtenir des résultats rapides et significatifs :

- jusqu'à 5% d'économie de carburant en bridant la vitesse d'un véhicule à 80 km/h ;
- jusqu'à 10% d'économie de carburant en formant les conducteurs à l'éco-conduite ;
- jusqu'à 15% d'économie de carburant en utilisant un véhicule hybride.

A propos de l'ADEME

L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.aquitaine.ademe.fr

Contacts presse

ADEME Nouvelle Aquitaine

Sylvain KRUMMENACHER – Tél. : 05 56 33 80 24 – sylvain.krummenacher@ademe.fr
Marie-Jeanne LE CASTREC – Tél. : 05 55 71 38 52 – marie-jeanne.lecastrec@ademe.fr

Horizon Public Conseils

Pierre CHAPSAL – Tél. : 06 71 59 74 18 – chapsal@horizonpublic.org



#ADEMEnouvelleaquitaine

2. Le CHU de Bordeaux récompensé pour son exceptionnelle mobilisation dans le Challenge de la Mobilité !

Avec plus de 1 000 agents participants, le CHU de Bordeaux s'est une nouvelle fois illustré comme l'une des organisations les plus mobilisées lors du Challenge de la Mobilité organisé par l'ADEME Nouvelle-Aquitaine, Bordeaux Métropole et la CCI Bordeaux-Gironde le 21 septembre dernier.

Le principe de ce Challenge est simple : pendant une journée, les entreprises, les administrations ou encore les associations incitent leurs collaborateurs à utiliser des alternatives à la voiture individuelle. Covoiturage, transports en commun, vélo, marche, roller ou trottinette : tout est permis ! Le 21 septembre, 108 établissements de l'agglomération bordelaise avaient participé au Challenge, mobilisant près de 4 800 salariés. 38 000 kilomètres ont été effectués en report modal (autre que la voiture individuelle), ce qui représente 7 tonnes de CO₂ évitées.

Pour récompenser les agents du CHU de Bordeaux, un tirage au sort a été organisé et une infirmière de l'hôpital a été désignée comme l'heureuse gagnante d'un vélo à assistance électrique qui lui a été offert ce vendredi 15 décembre.

Spécial Presse

Pour en savoir plus sur le programme « Objectif CO₂, les transporteurs s'engagent »

- Consulter le site national www.objectifco2.fr
- Consulter la page d'information régionale sur le site de la DREAL.

Pour en savoir plus sur le Challenge de la Mobilité Nouvelle-Aquitaine

- Consulter le site <https://www.challengedelamobilite.com>

A propos de l'ADEME

L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.aquitaine.ademe.fr

Contacts presse

ADEME Nouvelle Aquitaine

Sylvain KRUMMENACHER – Tél. : 05 56 33 80 24 – sylvain.krummenacher@ademe.fr
Marie-Jeanne LE CASTREC – Tél. : 05 55 71 38 52 – marie-jeanne.lecastrec@ademe.fr

Horizon Public Conseils

Pierre CHAPSAL – Tél. : 06 71 59 74 18 – chapsal@horizonpublic.org



#ADEMEnvelleaquitaine